

LE PROPAGATEUR

DE LA

RACE MÉRINOS;

DÉDIÉ à S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, et recommandé à la sollicitude paternelle de MM. les Préfets, Sous-Préfets et Maires, envers leurs administrés.

Ouvrage offrant le résultat et le fruit de longues années d'expériences, et ayant pour but d'indiquer la manière de connoître et de diriger un troupeau; d'améliorer les bêtes à laine de race commune, par le croisement avec les beliers mérinos; de monter, à peu de frais, un troupeau de pure race mérinos; de distinguer les mérinos des métis les plus parfaits; de se procurer à un prix moyen, soit à cheptel, soit autrement, des beliers et brebis mérinos, etc.;

PAR M. Q*****, Propriétaire.

PARIS,

Chez A. J. MARCHANT, Libraire pour l'Agriculture, rue des Grands-Augustins, n° 20

1811.

Les personnes qui desireront se procurer des beliers et brebis mérinos *de choix*, pourront s'adresser à M. Buquet, rue Feydeau, n° 16, à Paris, qui les satisfera avec toutes les facilités convenables.

AVANT-PROPOS.

De tous les animaux qui subsistent sur le globe terrestre, et que l'homme a réduits sous sa dépendance, la bête à laine est, sans contredit, celui qui mérite plus particulièrement ses soins et son attention ; le caractère doux et peureux de cet animal sans défense, exige toute sa protection : il est pour l'homme le plus beau présent de la nature, puisqu'il sert à son vêtement et à sa nourriture, et qu'il fertilise ses champs. C'est ce qui a fait dire à Columelle, l'agriculteur le plus éclairé, *que le mouton avoit le pied doré.*

L'espèce en est extrêmement variée, et parmi les différentes races que l'on distingue en Europe, la race mérinos est la plus estimée : aussi c'est à ce titre que l'Espagne, qui la possède depuis plusieurs siècles, en a formé les principaux revenus de sa couronne, et l'a surnommée *la Toison d'or*.

LE PROPAGATEUR

DE LA

RACE MÉRINOS.

Article premier.

De la Dénomination des différens genres de Bêtes à laine qui composent un Troupeau.

Les mâles se nomment *beliers*, et les femelles *brebis*; les *agneaux* et les *agnelles* proviennent de la monte de l'année; les *antenois* et *antenoises* se forment des agneaux de l'année précédente : les *moutons* et *moutonnes* sont les bêtes auxquelles on interdit la génération.

ARTICLE II.

De la distinction des races de Bêtes à laine.

On en distingue de diverses espèces ; il y a en France les berrichonnes, les poitevines, les solonoises, les beauceronnes, les flamandes, les roussillonnes, etc., qui paroissent former autant de races particulières, soit par la différence de leur forme, soit par le degré de longueur et de finesse de leur lainage, soit par leur production.

En Italie et en Espagne, il y a encore un plus grand nombre de variétés dans les races des bêtes à laine. En Afrique et en Asie, il existe aussi des animaux à longue et large queue, auxquels on a donné le nom de *moutons de Barbarie*, ainsi que la race Vigogne. En Amérique, on remarque

l'espèce appelée *lama*, dont la nature se rapproche beaucoup de celle du bouc et de la chèvre.

ARTICLE III.

De la Race mérinos.

La race mérinos est la plus belle et la plus productive. Elle s'est naturalisée en Espagne depuis plusieurs siècles ; recherchée relativement à ses superbes proportions et à la richesse de son vêtement, elle s'est prodigieusement multipliée en France depuis que le magnifique troupeau de Rambouillet y a été bien connu. L'émulation toujours croissante des propriétaires-cultivateurs, fait espérer que, sous peu d'années, dans la plus grande partie de l'empire, cette race supérieure remplacera par elle-même et par le croisement des races communes avec elle, toutes celles que

nous voyons encore avec regret couvrir et humilier nos campagnes.

La prééminence des mérinos est bien déterminée lorsque l'on considère ces animaux, non-seulement sous le rapport de leurs formes, mais deplus sous ceux de leur valeur réelle, de la qualité et du prix de leur laine; lorsqu'on considère que le prix de ces animaux, dans l'établissement de Rambouillet, est ordinairement, à la vente publique, de 3 à 400 francs, et qu'il est des beliers qui y ont été vendus jusqu'à 1500 francs; que les laines de cet établissement ont obtenu dans le commerce un prix égal à celui des laines superfines d'Espagne, et triple de celui de la meilleure laine commune.

Indépendamment de l'intérêt particulier qu'a le cultivateur de se livrer à l'éducation de cette race, de quel intérêt général n'est-elle pas pour les

manufactures! Il n'est aucun genre de fabrication qui convienne mieux à la France que celui des laines, soit qu'on ait égard à la nature de son sol et à la température de son climat, soit qu'on porte son attention sur les genres de travaux et de préparations qu'exige la fabrication des laines. Nulle matière brute importée des colonies ou de l'étranger, ou produite par notre sol, n'est susceptible d'alimenter une fabrique aussi étendue et plus lucrative; les vêtemens qui servent aux riches et aux indigens sont fabriqués en grande partie avec des laines. Cette matière est employée à nos ameublemens, et sert à la plupart de nos arts. Qu'on juge jusqu'à quel point on accroîtra les richesses générales et particulières, en continuant à diriger l'activité de notre industrie vers l'éducation des mérinos, la per-

fection de leurs formes et la fabrication de leurs laines.

Des cultivateurs, trompés par leur inexpérience, ont prétendu que cette race étoit très-délicate de tempérament, dans nos climats. Ils ont avancé que les mérinos s'engraissoient difficilement; ils ont dit que leur chair étoit moins bonne que celle de la race commune; ils ont ajouté que l'avantage que quelques propriétaires retireroient des troupeaux mérinos, ne seroit que momentané, et que cette race, devenant plus nombreuse, cet avantage disparoîtroit.

Tous ces préjugés sont presque autant d'erreurs; le mérinos est d'un tempérament très-fort quand il est acclimaté; il a besoin de plus de nourriture que les bêtes communes, mais il n'est nullement difficile sur le choix des alimens; comme tous les êtres, il préfère le meilleur, mais il se con-

tente du médiocre. Il est prouvé qu'en n'entreprenant pas de l'engraisser avant qu'il ait atteint sa sixième année, on y parvient très-vîte, si on lui donne un bon pâturage, et que l'animal soit dans un état habituel de bonne santé. Quant à la qualité de sa chair, et de celle de toutes les races de moutons, la saveur dépend partout de la qualité du pâturage et de la nourriture sèche du troupeau : qu'il vive d'herbes substantielles et d'un goût relevé, sa chair sera excellente. Il est même reconnu aujourd'hui que celle des mérinos, à nourriture de qualité égale, est bien préférable à toute autre. La seule objection vraie est que le prix des mérinos, et celui de leur laine, diminueront un jour par la multiplicité de ces animaux; et c'est là précisément l'avantage général; mais le bénéfice qu'ils offriront par leur

tempérament robuste, par la quantité et la qualité de leur laine, par leur longue existence, seront dignes en tout temps de fixer les calculs des cultivateurs éclairés, d'autant plus qu'on peut prévoir que l'activité française saura se rendre favorables les chances du commerce (1).

D'après ces diverses réflexions, tout propriétaire qui a la louable ambition d'accroître ses capitaux, et d'exciter l'industrie de ses voisins, doit former un troupeau mérinos, en faire l'acquisition dans les établissemens nationaux, ou chez les particuliers qui méritent la confiance publique par

---

(1) La toison d'un belier pèse communément de 4 à 6 kilogr. (ou 8 à 12 livres).

La toison d'une brebis pèse de 3 à 4 kilogr. (ou 6 à 8 livres).

Le prix de chaque kilogramme est de 5 à 6 francs.

leurs soins et leur intégrité, et qui sont possesseurs de la pure race mérinos. La pureté de la race assure les succès et la durée d'un établissement; l'erreur dans les acquisitions de beliers et de femelles qui ne sont pas de race vraiment pure, le fait languir, le détériore de génération en génération, et éloigne pour toujours l'espoir du propriétaire. Le choix du belier n'est essentiel que parce qu'il agit sur tout le troupeau, tandis que les femelles n'influent que sur l'individu qu'elles produisent. Les degrés reconnus nécessaires parmi les femelles de race commune, prouvent incontestablement l'influence de leur sexe dans la progéniture; il est aussi incontestable que l'agneau tient davantage de son père ou de sa mère, en proportion de la vigueur de l'un ou de l'autre; c'est donc à la force et à l'âge qu'il faut être attentif dans ces

acquisitions. Une brebis et un belier de trois ans, tous deux bien conformés, forment le meilleur assortiment.

ARTICLE IV.

De la Connoissance de l'âge des Bêtes à laine.

On connoît l'âge des bêtes à laine à leurs dents : elles n'en ont pas pardevant à la mâchoire supérieure. La première année, elles ont huit dents pointues à la mâchoire inférieure ; à la seconde année, les deux dents du milieu, qu'on appelle *pinces*, tombent et sont remplacées par deux autres plus larges ; à la troisième année, les secondes pinces tombent et sont également remplacées; ainsi de suite d'année en année, jusqu'à la cinquième année, qu'elles sont entièrement tombées ; à six ans, les dents

alongées se déchaussent et tombent, à leur tour, d'année en année, dans la même progression. L'état de ces huit dents constate ainsi l'âge de ces animaux, dans les deux sexes et dans toutes les races. Il y a cependant une exception pour les mérinos dans la chute de leurs dents : ayant plus de force et de longévité que les races communes, il en est qui conservent leurs huit dents jusqu'à 15 ans; mais on connoît alors leur âge à leur maigreur. Leurs dents, devenues plus foibles que dans leur jeunesse, ne peuvent plus mâcher parfaitement la nourriture, même la plus délicate; et ils dépérissent par nécessité. *Le temps, dans son cours, ne respecte rien, et se rit de nos soins.*

ARTICLE V.

Des signes d'un parfait Belier.

L'âge étant connu, on s'assure de la vigueur de l'animal, par les signes qui caractérisent un bonne constitution. Les signes physiques d'un parfait mérinos sont, une grosse tête proéminente et carrée, des cornes très-épaisses, très-raboteuses, très-longues, très-bien placées et contournées en spirale redoublée; un chanfrein busqué, un œil vif, une encolure droite, un port hardi, un chignon large et épais, un col court, de petites oreilles, des épaules rondes, un dos cylindrique, des hanches élevées, un poitrail large, un fanon descendant très-bas, une peau plissée principalement sur le col (signe très-rare), une marche libre et cadencée, un jarret nerveux, des sabots de

devant et de derrière bien relevés, une queue large à la naissance, et sillonnée dans le milieu longitudinalement, une laine fine, sans tache, élastique, grasse et soyeuse, qui s'étende depuis les bords de la bouche jusqu'à l'extrémité des jambes; des testicules gros, très-pendans, séparés par une ligne de démarcation bien marquée, et revêtue d'une laine longue, abondante, et qui n'est pas de ce poil rude, détaché et luisant qu'on appelle *jarre*. Quand un belier n'a pas de ce poil vicieux aux parties, il offre une preuve non équivoque de sa pureté; et malgré quelques imperfections dans les formes, il seroit digne de devenir une souche d'établissement pour la beauté des laines. Peu de mérinos possèdent toutes ces qualités; celui qui en réunit le plus est le préférable : celui qui les réunit toutes est sans prix.

Les formes s'aperçoivent au premier regard. Il n'en est pas de même des qualités de la laine ; elle exige un examen et des connoissances particulières : pour la distinguer, on en prend une mêche du garrot ou de l'épaule ; on l'étend en écartant les brins sur un morceau d'étoffe noire, et à l'aide d'un microscope ou d'une lunette à trois verres gradués, on connoît sa finesse, comparée à une autre laine. On s'assure de la force de la laine, par la résistance qu'elle oppose à la main qui cherche à la rompre ; on juge de son nerf, si on la presse : après cette pression, elle doit se relever rapidement, et reprendre son premier état.

La brebis mérinos la plus belle est toujours celle dont les formes et la qualité de la laine se rapprochent le plus des signes caractéristiques d'un beau belier. On a remarqué que les

brebis qui ont des cornes, ont un tempérament plus robuste que celles qui n'en ont pas.

ARTICLE VI.

Des signes de santé des bêtes à laine.

Les belles formes ne sont, toutefois, que l'apparence de la vigueur d'un animal, si la santé n'en est réelle. Toute bête à laine est saine, si son œil est plein et net, si les fibres qui entourent le blanc sont d'un rouge clair; quand vous ouvrez l'œil sans le presser, si sa peau est sèche et d'une couleur rouge, si sa laine tient fortement à la peau, si ses dents sont blanches et ses gencives fermes; l'animal joint la vigueur à la santé, quelles que soient les imperfections de ses formes, lorsque vous lui voyez de l'agilité, de la prestesse dans ses mouvemens, et de l'inquiétude au moindre bruit qu'il

entend, ou à l'aspect de tout objet nouveau pour lui. Ces derniers signes tiennent à son intérieur, et sont moins sûrs que les premiers; mais l'œil creux et de couleur de suif, les vaisseaux sanguins d'une couleur obscure, et presque noire autour de l'œil, la chair molle, la peau humide, la laine qui se détache aisément, les dents ternes, les gencives baissées, sont les marques certaines d'un mauvais état de santé : malgré cet état, l'animal manifeste quelquefois un reste de vigueur. C'est à l'acquéreur à distinguer l'apparence de la réalité, quand ces signes sont douteux.

ARTICLE VII.

De l'origine des Mérinos, et de leurs différences avec les Métis; Dangers d'employer les Métis à la propagation.

Indépendamment des races com-

munes, il existe en Espagne une multitude de troupeaux métis qui, perfectionnés de génération en génération, sont parvenus par leurs formes et par la finesse de leur lainage, à un rapprochement des mérinos, tel qu'on les jugeroit de pure race ; mais il convient d'éclairer les propriétaires sur les grands inconvéniens de se procurer des mérinos ailleurs que dans les établissemens nationaux, ou dans ceux des particuliers parfaitement connus pour posséder cette race dans toute sa pureté.

On ne verra peut-être pas avec indifférence un récit succinct sur l'origine des mérinos en Espagne. Leur introduction est due à l'invasion des Maures, qui importèrent dans ce royaume les beliers et les brebis de cette race, entièrement distincte de toute autre. Ces Africains conservant encore quelques-unes de leurs habi-

tudes errantes, faisoient continuellement voyager leurs troupeaux de mérinos; et cet usage ancien a enraciné en Espagne, le préjugé que cette race ne peut exister qu'en voyageant ; aussi l'appelle-t-on *transhumante*, et la distingue-t-on des races communes ou métis sédentaires dites *estantes*.

Le préjugé de cette nécessité des voyages pour les mérinos, est tellement puissant en Espagne, que tous les propriétaires qui ne peuvent avoir que des troupeaux sédentaires, n'imaginent même pas qu'il leur soit possible de les avoir de mérinos purs. Ils se résignent à les avoir de bêtes communes, ou le plus souvent de métis, constamment améliorés par l'étalon pur. Ceux qui veulent ou qui peuvent entrer dans l'association dite *la mesta*, c'est-à-dire, faire admettre un troupeau dans le troupeau royal

transhumant, l'ont alors de mérinos purs, qu'ils obtiennent la permission d'acheter dans le troupeau royal; l'espèce de sénat qui gouverne le grand troupeau royal, avec des lois et des droits, confirmés depuis plusieurs siècles, ne souffriroit pas l'introduction d'une seule bête qui ne fût pas née dans le troupeau royal transhumant.

C'est à ce préjugé seul qu'on doit cette conservation si longue et si complète de la race mérinos en Espagne, qui, si elle n'eût pas été formée en troupeau royal, qu'on n'eût pas créé le sénat pour en faire exécuter les lois antiques et conservatrices, et que cette race précieuse eût été livrée aux caprices des particuliers, et à toutes les combinaisons de la cupidité, de l'ignorance et de la fantaisie, elle se seroit bientôt perdue dans les innombrables mélanges qu'on en eût

faits; et la race originaire et pure eût cessé d'exister.

Le desir de donner plus de prix à la race des troupeaux sédentaires, a déterminé presqu'universellement les propriétaires à employer dans leurs troupeaux des étalons mérinos purs, qu'ils tirent tous les ans du troupeau royal; et il y a tel de ces beliers qui se vend jusqu'à 2, 3 ou 400 piastres (1000 à 2000 francs). Alors les propriétaires qui savent par une longue expérience, qu'il ne faut employer dans leurs troupeaux métis que l'étalon pur, livrent à la castration tous les métis mâles, qu'ils destinent au boucher.

Il ne s'est fait d'exception à cet usage universel, que depuis quelques années, dans le nord de l'Espagne, où on a conservé de ces métis, non châtrés, pour tromper nos avides spéculateurs, en les leur vendant comme

bêtes pures, sous le nom de *bêtes de contrebande*.

Ceci n'est point inutile à remarquer, puisque l'Espagne, avant l'introduction des mérinos par les Maures, possédoit et possède encore cinq à six races communes, aussi distinctes que nos berrichonnes le sont de nos flamandes ou de nos solonoises, etc.

Si le croisement des beliers purs mérinos, avec des brebis ordinaires, tend au perfectionnement des formes des agneaux, et à la finesse de leur lainage, de génération en génération, il est reconnu que celui des beliers métis, opéré soit avec des races communes, soit avec des beliers métis, contribue dans un sens contraire à éloigner ce perfectionnement.

Le métis ne peut aucunement servir à la propagation de la race pure mérinos : en effet, il est certain que jamais métis, à quelque degré de

beauté qu'on le suppose, et fût-il à la vingtième génération, ne peut arriver à être un vrai mérinos pur ; qu'il conserve toujours quelque chose de sa première origine ; et que si ce même métis, en apparence si parfait, venoit à servir d'étalon, il feroit reculer progressivement le perfectionnement déjà obtenu dans les troupeaux métis, et en abâtardiroit la race pure. Cependant l'opinion contraire s'étoit fondée sur un ouvrage publié il y a quelques années, où l'auteur disoit qu'à la quatrième génération, le métis étoit devenu semblable au mérinos pur. Mais il négligea de dire que cette ressemblance n'existoit que dans la toison.

Cette vérité est bien reconnue, démontrée jusqu'à l'évidence, que les troupeaux métis ne peuvent faire aucun bien à la propagation des mérinos; qu'on réfléchisse au mal épouvantable

que font déjà sur le territoire François, des milliers de beliers métis, qui naissent dans les nombreux troupeaux de cette espèce, et que la plus fatale ignorance, ou la dangereuse cupidité des propriétaires empêche de livrer à la castration, et font mettre en vente! Le bon marché fait donner à ces beliers trompeurs, la préférence sur les vrais étalons; mais comme elle trompe les espérances, elle égare aussi l'opinion sur la propagation des mérinos, et elle arrête entièrement cette propagation.

ARTICLE VIII.

Du croisement des Mérinos avec les races communes en France.

Que l'Espagne nous serve d'exemple à tous; et que le propriétaire cultivateur françois, ou le cultivateur qui n'a pas les moyens de se procurer

assez de mâles et de femelles de race pure, pour en former de suite un grand troupeau, se détermine au moins à améliorer la race commune par le croisement, en achetant un belier de race pure! qu'il le choisisse de trois ans, et d'une taille un peu plus élevée que son troupeau! Par cette opération fort peu dispendieuse, sa bergerie métisée augmentera en quantité et en finesse de laine, ses produits doubleront, et sous trois à quatre années, elle ne sera plus reconnoissable, étant gouvernée avec intelligence. Ce croisement est si simple et si lucratif, qu'on a de la peine à concevoir comment il existe encore sur le sol françois, un seul troupeau de bêtes à laine tout à fait communes.

Le grand avantage qui en résulte, est que toutes les bêtes de la nouvelle bergerie, épurée par le croisement,

se trouvent acclimatées ; et que le troupeau a une existence plus assurée que celle du troupeau qu'on achète pour le déplacer. Accoutumé à la température du pays, aux habitudes des bergers, à la qualité des plantes du pâturage, le troupeau perfectionné par les degrés du croisement, n'a pas à redouter les accidens qu'une colonie éprouve.

Relativement aux races communes à choisir pour le croisement, il est bon de savoir que toutes y sont propres ; mais que la structure des brebis est d'autant plus favorable au métisage, qu'elles approchent plus des formes des mérinos, et de la finesse du lainage. Il importe peu, par conséquent, d'entrer dans les détails sur les diverses qualités des bêtes à laine des différens départemens de l'empire.

ARTICLE IX.

De l'effet du croisement des races sur les laines, accéléré par des causes secondaires.

Le bon effet que le croisement des races opère sur les troupeaux, est encore plus remarquable sur les laines que sur les formes des bêtes. Dès la première génération le changement est considérable : l'inspection de la toison du premier belier et de ceux qui, après lui, servent au croisement, mérite une attention particulière, si l'on veut obtenir une continuité de laine de même qualité, les plus belles formes d'un belier n'étant pas toujours accompagnées de l'espèce de laine qu'on desireroit, et l'un des avantages d'un établissement dans la vente des laines, étant de les avoir toutes de la même espèce, soit en finesse,

soit en longueur; alors l'établissement s'accrédite auprès des manufactures.

Cependant, ne nous dissimulons pas que la nature du pâturage influe sur les formes, et bien plus encore sur la perpétuité de la laine dans les générations successives d'un troupeau. L'herbe délicate des terrains élevés, porte dans le sang un suc plus élaboré que celle des terrains bas; et elle paroît produire une différence avantageuse à la finesse et au nerf des toisons.

Des hommes très-éclairés et célèbres, ont avancé que l'usage de tenir les troupeaux à l'air en toute saison, contribuoit à rafiner leur laine. Malgré le respect que m'inspirent leurs lumières, je crois leur opinion hasardée. Tout être cherche un abri contre l'intempérie des saisons, tantôt contre la pluie et le vent, tantôt

contre les ardeurs du soleil ou les rigueurs du froid ; et l'animal le plus foible doit prendre plus de précautions pour sa conservation. Si un régime outré peut altérer sa santé, comment perfectionnera-t-il sa laine? Le croisement des races fait avec intelligence, des pâturages rians et élevés, et en tout une nourriture salutaire, me semblent être les causes secondaires de la beauté des laines.

ARTICLE X.

De l'emplacement pour établir un troupeau, et de la méthode de le gouverner.

Jusqu'ici je n'ai parlé, pour ainsi dire, que des bêtes à laine d'Espagne, ou de celles qui ont été croisées. Je vais maintenant généraliser mes idées, et ce qui me reste à poser en

principes, sera commun à toutes les races.

L'humidité est le fléau des bêtes à laine; tous les terrains où elle règne habituellement sont dangereux pour les troupeaux. Ces terrains peuvent les nourrir, mais ils les engraissent et leur communiquent souvent la maladie qu'on appelle improprement *pourriture*. Il est prudent de ne mener sur ces terrains que les troupeaux qu'on destine à la boucherie, et de les remplacer chaque année par d'autres qui auront le même sort. Les signes intérieurs qui prouvent que l'animal n'est pas sain, sont une graisse jaune, un foie rempli de petits vers, de nœuds et de pustules, ou qui rompt par morceaux sous le simple effort de la main.

Quelque dangereux que soient les terrains cons...mment humides, ceux qui se dessèchent pendant l'été sont

bien plus à éviter. L'expérience a appris à tous les vrais cultivateurs, qu'un séjour de quelques semaines, sur un terrain de cette nature, pouvoit occasionner la destruction d'un troupeau tout entier, si nombreux qu'il fût. Lorsqu'on a le malheur de n'avoir pas d'autres pâturages à donner aux bêtes à laine, durant les chaleurs de l'été, on ne doit les y conduire que vers le milieu du jour, et les en retirer avant le coucher du soleil.

Les pâturages les plus abondans en herbes sont aussi ceux dont il faut se défier. Ainsi ce n'est qu'avec circonspection que le berger menera paître son troupeau sur les prairies artificielles. Le sainfoin, la pimprenelle, la chicorée sauvage, sont salutaires. Il n'en est pas de même de la luzerne et du trèfle : ces plantes occasionnent aux troupeaux des gonflemens qui les font rapidement périr, pour peu

qu'ils se soient oubliés sur ces prairies. Je crois devoir dire ici, quoique mon observation appartienne à l'article des maladies, qu'il faut plonger à l'instant dans l'eau la bête gonflée; à défaut d'eau, la faire courir, et dégager de son fondement les excrémens. Ces opérations, faites sur le champ, réussissent toujours : en pareil cas la saignée est mortelle.

Choisissez, pour l'éducation des précieuses bêtes à laine, des terrains bien sains; ceux qui présentent des pentes sont toujours préférables : l'herbe y est courte, rare, mais bien substantielle; elle convient à la constitution débile de la bête à laine. Les bruyères, les ajoncs, les fougères, qui ne croissent pas sur des terrains aquatiques, plaisent beaucoup aux troupeaux. Les lieux qui se couvrent de chiendent, de cumin, de pimprenelle, de serpolet, de genévrier,

de genêt, les attachent encore plus, quoiqu'il y ait de ces plantes dont ils ne font usage que comme assaisonnement. Telle est la règle générale de laquelle on doit partir pour le choix des pâturages.

ARTICLE XI.

De la proportion à observer entre l'étendue du Pâturage, sa richesse, et du nombre des têtes d'un Troupeau.

Il est impossible de déterminer l'étendue du terrain nécessaire à la nourriture d'une bête à laine, soit en vert, soit en sec, pendant une année; mais la taille des bêtes qui composent un troupeau, est une des conditions essentielles à observer, et qui influe principalement sur la proportion à établir entre le nombre des animaux, la qualité du pâturage, son

étendue, et l'espace de la bergerie. Cent bêtes à laine de petite taille se soutiennent, prospèrent, et s'engraissent sur des terrains qui ne pourroient faire vivre dix moutons de grande taille. La culture des terres, leur arrosement, l'espace que les jachères occupent, l'existence des communaux, l'usage funeste de la vaine pâture, l'ouverture des prairies après la première coupe de l'herbe, la quantité de fourrage, sec ou vert, des prairies artificielles, ou autres, dont on peut disposer pendant l'hiver, sont autant d'observations qui doivent entrer dans les calculs d'un propriétaire. Celui qui voudra réfléchir, connoîtra bientôt, d'après ces données, les ressources de sa position. On ne peut néanmoins trop répéter aux cultivateurs, qu'il n'y a pas d'inconvénient à modérer leurs spéculations, et à porter leur établissement

un peu au-dessous du nombre des animaux que leur emplacement pourroit supporter ; tandis qu'ils se préparent des regrets inévitables par les pertes qu'ils éprouvent, si leurs troupeaux excèdent le nombre convenable. Le succès de l'amélioration des bêtes à laine dépend absolument de l'abondance et de la bonne qualité de la nourriture verte et sèche, et des soins qui la leur distribuent sans parcimonie et sans profusion.

ARTICLE XII.

De la Nourriture des Bêtes à laine durant l'hiver, et une partie de l'automne et du printemps.

On vient de voir quels sont les pâturages que les bêtes à laine préfèrent ; il va être expliqué comment on doit les nourrir dans la saison où la végétation est presque nulle.

Ce seroit une erreur de croire qu'on ne peut élever de beaux troupeaux, surtout des mérinos, qu'avec du foin de prairies artificielles, et ce seroit un principe décourageant s'il étoit vrai; il l'est d'autant moins, que la bête à laine d'Espagne s'accommode de tout, et même de la nourriture verte ou sèche que les autres animaux dédaignent. L'établissement de ces prairies est une richesse nouvelle pour la France, et on ne peut trop louer ceux qui en forment; elles sont une fois plus substantielles que les foins des prairies naturelles; elles donnent plus de fourrage sous une moindre étendue de volume, mais il faut dire aux cultivateurs qu'ils peuvent ne considérer les prés artificiels que comme un supplément aux vraies prairies, et que jamais un établissement de bêtes à laine, de quelque race qu'elles soient, n'est

plus solidement fondé que sur les herbes indigènes d'un bon terrain, des prés sécherins, et même des prés de rivière qui ne sont pas vasés. Il y a même un avantage pour la vente à les nourrir en grande partie de ces productions. Le propriétaire qui les achète est plus assuré de les bien entretenir chez lui, quand il les a retirées d'un établissement qui n'a pas pour base unique des prairies artificielles, soit que cet acquéreur en ait ou non dans sa propriété : leur absence peut faire dépérir les troupeaux habitués à n'avoir qu'elles pour pâturages. Au reste, les bêtes à laine profitent parfaitement à la nourriture sèche, alternativement composée de sainfoin, de luzerne, de trèfle, de pimprenelle, de chicorée sauvage, de raygrass, de bon foin de prés élevés, de prés bas et non vasés, de gerbées de froment, de seigle, de

paille d'avoine imparfaitement battue, de celle de petite orge dans les temps humides, de gesses, de vesces, de lentilles, de dragées composées de ces plantes. Le point essentiel est de leur en donner une quantité suffisante, plutôt qu'excessive. On établira la quantité relative sur la taille des animaux de la bergerie, et on ne donnera en foin de prairies artificielles, ou en paille avec le grain, que la moitié ou les deux tiers de la ration de foin des prairies naturelles. Un soin indispensable est d'égaliser et de bien démêler la nourriture dans le râtelier, afin que chaque animal en ait sa part.

Quand les brebis ont mis bas, et pendant tout le temps qu'elles nourrissent leurs agneaux, il convient de leur donner, en outre, une fois par jour, dans des auges placées suivant la localité, des légumes coupés me-

nus, et mêlés avec des balles de froment ou de paille hachée, un peu d'avoine en grain, et du sel, en faisant du tout un mélange humecté avec très-peu d'eau. Tous les légumes, tels que les carottes, les pommes de terre, les betteraves, les navets, les choux, leur sont salutaires. Le mélange de ces racines leur vaut mieux que l'usage d'une seule, et la quantité d'alimens des mères, si elles sont mérinos, nourrissant leurs agneaux, ne sera pas moindre, en ce temps, d'un kilogr. et un quart (2 livres et demie) de foin; en outre deux hectogr. et demi (demi-livre) de paille courte et de mélange de légumes par bête. Cette nourriture sera donnée en quatre fois; les bergers, dans l'hiver surtout, n'ont rien de mieux à faire que d'être dans leur bergerie. Les beliers mérinos ont besoin d'un kilogramme et demi (trois livres) de foin, et deux hectogr. et

demi (demi livre) de paille courte, tous les jours qu'ils passent entièrement à la bergerie. Lorsqu'ils peuvent se promener, on proportionne ce qu'on leur donne de moins, au temps qu'ils ont mangé au pâturage. La quantité de leur nourriture sèche pourroit paroître exagérée, si l'on ne savoit pas que l'animal perd toujours un peu de son fourrage en le tirant du râtelier. Au reste, le cultivateur se rapprochera le plus qu'il pourra de cette quantité, dans la distribution de ses fourrages. Les antenois exigent un kilogramme et demi (trois livres) de nourriture par jour, moitié foin, moitié paille courte. Les antenoises exigent deux hectogrammes et demi, demi-livre de moins que les mâles. Les agneaux et les agnelles se soutiennent très-bien avec un tiers de moins de nourriture que celle des antenois et antenoises.

Les bêtes à laine communes peuvent se contenter d'un tiers de moins de nourriture sèche que celles de la race mérinos; toutefois il est difficile de donner ici une règle précise. En cela la conduite du berger est relative à la taille des animaux, à leur âge, et au croisement qu'ils ont éprouvé; mais, en général, si vous voulez avoir de grands succès, soyez large, quoiqu'économe, dans votre exploitation. Vingt-cinq brebis bien nourries produisent plus que cent dont les besoins ne sont qu'à moitié satisfaits. Songez que l'animal de cette espèce n'a d'autre distraction que de manger et de se reproduire! Ce principe sera suivi, surtout à l'approche du printemps, saison où les bêtes à laine ont manqué d'herbe verte, où elles éprouvent des changemens dans leur dentition, et où la nature semble incertaine de se ranimer. On peut, au

contraire, être un peu parcimonieux dans l'automne, où l'herbe est abondante. Tous les changemens de saison exigent une attention particulière et locale.

ARTICLE XIII.

De la Boisson des Bêtes à laine.

Malgré le préjugé contraire, la boisson n'est pas moins nécessaire à la santé de la bête à laine, que la nourriture solide, quoiqu'il soit vrai que moins elle est portée à boire, et plus on est assuré qu'elle se porte bien. L'eau accélère la digestion, et devient aussi une cause du bon chyle et de richesse de sang. Des auges remplies d'eau claire seront placées sur le passage des troupeaux, dans le cas où il n'existeroit pas, non loin de la bergerie, un ruisseau d'eau claire. On les laisse boire à volonté

quand ils vont au pâturage ou qu'ils en reviennent, et deux fois par jour lorsqu'on les nourrit au sec (l'eau mise dans la bergerie pouvant se corrompre par la chaleur). Cet usage de la boisson est en contradiction avec l'idée que la bête à laine a peu besoin de boire, et avec la certitude acquise que l'humidité lui est pernicieuse : l'eau des marais est la plus contraire ; dans la nécessité absolue de l'employer, on en diminue le danger en l'acidulant avec du vinaigre ou du levain. Les cultivateurs ne s'occupent peut-être pas assez de l'eau que boivent leurs troupeaux.

ARTICLE XIV.

De la conduite du Troupeau dans tous les jours de l'année où il paît aux champs.

La conduite du berger est non

moins importante, quand les troupeaux se nourrissent d'herbe verte, que lorsqu'ils vivent, à la bergerie, de fourrage sec. En tout temps, il est prudent de ne les faire jamais sortir avant que la rosée ne soit entièrement dissipée. Le troupeau, laissé en liberté dans des pâturages, ne broute pas l'herbe mouillée; au contraire, les troupeaux qui habitent des bergeries, pressés par la faim, ou le desir de manger de l'herbe verte, dévorent inconsidérément, et avec avidité, les plantes chargées des vapeurs de la terre ou de l'air. Cette nourriture, séduisante pour eux, en relâchant leurs fibres, accélère un faux embonpoint, après les avoir purgés, et l'animal est bientôt atteint ou menacé de *pourriture*, par cet engrais trompeur. Toute humidité leur étant funeste, la pluie doit les ramener à la bergerie; si la faim ou la bonté du

pâturage les rend obstinés à ne pas revenir, la voix du berger, ou l'aboiement de son chien, ou la docilité d'un individu du troupeau qui est accoutumé à venir au pain qu'on lui présente, doit rassembler les bêtes écartées, et rétablir l'obéissance, puisqu'il est dans leur nature d'aimer à se suivre jusque dans un précipice, si l'une d'entre elles leur en donne l'exemple.

Etes-vous forcé de conduire votre troupeau au pâturage, non par la pluie, mais par un temps humide et nébuleux, ne le menez que sur les terrains les plus élevés, sur les coteaux les mieux exposés, et qu'après avoir au moins modéré son plus grand appétit par des fourrages secs, répartis à la demi-hauteur du râtelier. Ces pâturages n'ont jamais le danger que d'augmenter trop, quelquefois, le principe de la vie, et de rendre, une

fois par an, une saignée nécessaire à tout le troupeau; au surplus, c'est à la sagesse du berger à déterminer le temps qu'il doit tenir les bêtes au pâturage, d'après leur taille, leur voracité et leur plénitude; c'est ici que le moins vaut mieux que le plus.

A plus forte raison donnera-t-on du fourrage sec, avant de les faire sortir, aux bêtes à laine qu'on sera obligé de conduire habituellement sur des pâturages bas, dans des temps humides. Si l'humidité se prolonge, on usera envers elles du préservatif suivant : il est composé de quatre cuillerées ordinaires de poudre de genièvre, desséché dans un four d'où l'on a retiré le pain, pilé et tamisé ensuite; de huit cuillerées de sel, et d'un boisseau d'avoine pesant un myriagramme et un quart (25 livres); cette dose est pour cinquante brebis. Le jour que le troupeau prendra ce

préservatif, on le nourrira au sec, et il ne boira pas. Ce mélange, donné trois ou quatre fois par an, et deux jours de suite, produit toujours de bons effets, et modère, dans les troupeaux, l'ardeur de boire.

ARTICLE XV.

De l'Accouplement des Bêtes à laine.

Un établissement de bêtes à laine est une manufacture animale. Toute manufacture ne réussit que par la bonté des matières premières. La prospérité d'une bergerie repose sur un bon accouplement de mâles et de femelles. C'est ainsi qu'on donne de belles formes à son troupeau, qu'on obtient des laines superfines, et qu'on arrive au but qu'on s'est proposé.

L'époque de l'accouplement est soumise à des circonstances locales; il n'est pas de règles générales pour

la fécondation; le vœu de la nature seroit que les brebis fussent satisfaites à l'époque où elles entrent en chaleur; mais les agneaux ne mangeant franchement qu'à six semaines ou deux mois, le propriétaire a intérêt de disposer la monte de manière à ce qu'ils aient au moins cet âge à la naissance de l'herbe printannière. Lorsque leur âge n'est pas d'accord avec le retour de la belle saison, le propriétaire est obligé d'avoir des provisions pour eux, d'une nourriture délicate et substantielle, comme il sera dit plus bas, et d'augmenter, dans le printemps, la nourriture des mères au-delà du temps ordinaire; car ce soin répond de la beauté de la progéniture de l'année. N'épargnons rien pour la mère dont nous attendons tout.

C'est à trois ans que le mâle est véritablement propre à la génération.

S'il est employé avant deux ans, dans nos climats et dans la race mérinos, il s'épuise, il abrège la durée de son existence, et il ne donne que de foibles productions; un belier de dix ans, de cette race, vaut mieux qu'un de dix-huit mois. On peut avancer d'une année le service du belier et de la brebis de race commune, parce que leur existence est courte. Je suis porté à croire qu'elle n'est courte que par suite d'une dégénération, effet de nos mauvaises habitudes agricoles.

La brebis mérinos n'est propre à engendrer, dans nos climats, qu'à deux ans et demi, ou au moins à dix-huit mois, d'après les circonstances, et suivant son développement; mais elle produit d'autant plus long-temps qu'elle a commencé plus tard à porter. L'attention d'attendre la force par l'âge, pour l'accouplement des femelles, est encore plus impor-

tante que pour les mâles : croître et produire sont deux effets qui se nuisent.

Par un défaut de soins, une brebis est-elle pleine avant cet âge, empressez-vous de lui ôter son agneau aussitôt qu'il est né; donnez-lui une autre nourrice, ou sacrifiez-le. Etes-vous intéressé à vous procurer de la progéniture d'une brebis remarquable, qui n'a pas l'âge desirable, munissez-vous d'une bonne brebis de race commune, ôtez-lui son agneau, et donnez-lui à nourrir celui de l'étrangère. Rien n'est si aisé que de faire adopter à une brebis un agneau qui n'est pas le sien : aussitôt que la bête de race commune a mis bas, on détruit son agneau, on lui ôte la peau, et on en recouvre celui qu'on veut lui substituer; on présente à cette brebis ce dernier agneau, et elle s'y attache facilement si on a eu

le soin de le saupoudrer de sel pulvérisé, et de l'enfermer ensuite avec lui pendant un jour ou deux.

Un berger attentif éloignera de l'accouplement toutes les bêtes qui ne sont pas bien proportionnées dans leurs formes, celles qui auront les moindres taches noires ou rousses apparentes ; enfin celles qui ne seront pas propres à seconder les vues du propriétaire dans l'idée principale de son établissement : tout propriétaire doit en avoir une. Le berger aura soin de ne pas livrer deux beliers ensemble à un troupeau de brebis ; les rixes que produiroit leur jalousie, entraîneroient des accidens funestes, dont le moindre seroit de troubler l'acte essentiel de la génération.

Les beliers de monte ont besoin d'être soutenus par une bonne poignée d'avoine, soir et matin, mais non pas excités par des moyens irri-

tans; quand les femelles sont lentes à desirer le mâle, la même ration d'avoine suffit pour qu'elles s'en rapprochent; l'ail et l'oignon rendent cette ration plus active. Plus on change souvent de belier, lors de la monte, et plus la progéniture est vigoureuse. On doit lui donner un successeur, au plus tard dans les vingt-quatre heures; mais la meilleure manière est d'introduire dans le troupeau le nouveau belier, après que son prédécesseur y aura resté six heures; ainsi de suite, de six heures en six heures, jusqu'à ce que la remonte soit entièrement terminée.

Pour avoir des provisions plus distinguées que les autres propriétaires, il n'est question que de faire couvrir les plus belles femelles du troupeau par le plus beau belier, et de les garder à part pendant le temps de l'accouplement. On se formera ainsi

chaque année, des souches réparatives de l'établissement, et on pourra reconnoître en tout temps ces bêtes, les plus précieuses du troupeau, par le procédé suivant : on leur fait un trou à l'une des oreilles, avec un emporte-pièce; dans cette ouverture on passe une mince courroie qui tient un numéro imprimé sur un petit morceau de fer-blanc, et on porte sur un registre les noms des individus, des familles, des âges, et des numéros.

ARTICLE XVI.

Du Temps de la portée, et du Part.

Lorsque la brebis est pleine, le soin habituel est de la préserver de tout accident. La mauvaise nourriture, la fatigue d'une trop longue marche, les sauts, la compression du ventre, la trop grande chaleur à la

bergerie, la frayeur de quelque objet que ce soit, peuvent faire périr la mère, et l'agneau qui n'est pas encore né. En ce temps, le berger doit surveiller le troupeau plus que jamais, et retenir sévèrement le chien de garde; peu de personnes étrangères entreront dans la bergerie; les brebis en sortiront toujours quand on garnira le râtelier; on aura l'attention de ne pas les effaroucher en les excitant à se lever pour sortir, et on veillera à ce qu'elles aient assez d'espace pour ne pas se nuire en mangeant.

La brebis porte au plus cinq mois. Les mouillures qui tombent de la portière, de temps à autre, un mois avant le part, font connoître qu'elle est pleine; le gonflement des parties naturelles, et du pis qui se remplit de lait, annoncent qu'elle est prête à mettre bas. Une brebis fertile est-elle

trop long-temps dans les douleurs de l'enfantement, vous la réconforterez avec un verre de bon vin, ou de toute autre boisson modérément fortifiante, et une poignée d'avoine. La brebis souffrante est-elle vigoureuse, et son œil est-il chargé de sang, au lieu de vin et d'avoine, une saignée lui sera propice, et avancera sa délivrance.

L'agneau qui se présente mal, et qui reste long-temps au passage, est dans un danger imminent de périr. S'il a les deux pieds de devant au-dessous du museau, à l'ouverture de la portière, tâchez de changer sa position par des mouvemens doux de la main ; s'il est stationnaire par foiblesse, aidez les efforts de la mère par quelque breuvage excitatif, et tirez à vous l'agneau avec adresse et précaution ; l'agneau sorti, on regarde si le délivre l'a suivi ; s'il est resté dans

le ventre de la mère, le berger ou la bergère chercheront à l'en retirer sans précipitation ni secousse, ou bien on jettera de fort vinaigre sur une tuile rougie au feu, et on présentera la portière de la brebis, en l'inclinant, à la fumée pénétrante qui s'élève de cette tuile. Aussitôt que le délivre est tombé, le berger s'empresse de l'éloigner de la mère et de la bergerie; en même temps on observe si la mère lèche son agneau pour le sécher; dans le cas où elle s'y refuse, on répand un peu de sel en poudre sur cet agneau encore humide, et ordinairement après cela sa mère le reconnoît. Si, malgré cet attrait, elle s'en éloigne constamment, ce qui arrive quelquefois à la première portée, on essuie l'agneau avec du foin ou du linge, et en l'enfermant ensuite avec sa mère, on est presque sûr qu'elle s'y attachera.

S'aperçoit-on qu'un agneau a souffert du froid au passage, on s'empresse à le réchauffer, soit par des linges chauds, soit en le présentant à un feu doux, soit en l'enveloppant de foin ou d'une couverture de laine.

L'agneau vigoureux doit bêler, se tenir sur ses jambes, et teter sa mère aussitôt qu'il est né. S'il reste couché sur la litière, il faut le lever, le placer sur ses jambes, faire couler dans sa bouche du lait du pis de la mère, et l'habituer peu à peu à prendre et à sucer le mamelon.

Quelquefois il arrive qu'une mère a très-peu de lait, ou qu'elle meurt en agnelant; alors son agneau est donné à une mère qui a perdu le sien, ou à une chèvre, ou il est élevé à la têterole, s'il en vaut la peine; toute espèce de lait lui convient, pourvu qu'il ne soit pas trop épais.

On a vu précédemment comment on parvient à faire adopter à une brebis un agneau étranger.

Peu d'heures après qu'une brebis a mis bas, on doit lui présenter de l'eau tiède blanchie avec du son, ensuite de l'avoine en grain, et le meilleur fourrage sec; on continue à la soigner, à regarder souvent son pis, à observer s'il ne se durcit pas, et à la nourrir abondamment, si l'on veut qu'elle fasse un bel élève.

Si quelques brebis font deux agneaux, ce n'est pas un avantage pour la beauté des nouveaux-nés; si le berger n'ôte pas un de ces agneaux à la mère, il est indispensable qu'il la mette à part avec eux, et qu'elle soit à portée de manger à sa volonté pendant le jour. Il ne lui sera donné, pour la nuit, que de la courte paille, ou une mêlée légère. Cet usage est salutaire à tous les troupeaux; la trop

grande abondance, et l'avidité, produisent l'indigestion.

Il semble inutile de prévenir que, dans un établissement, c'est un usage funeste de traire les brebis; le lait qu'on retranche à un agneau l'empêche d'atteindre au développement qu'il promettoit; s'il est sevré lorsqu'on se permet de traire sa mère, cet usage prolonge le cours du lait de la brebis, la maigrit, et l'éloigne de l'accouplement.

ARTICLE XVII.

Des soins qu'exigent les Agneaux pendant les six premiers mois de leur naissance.

L'agneau doit avoir une petite diarrhée aux premiers jours de sa naissance: il ne faut pas l'arrêter; le lait de sa mère est son remède. Le

soin principal du berger, dans le premier mois, est d'observer si les agneaux profitent du lait de leurs mères; si quelques brebis paroissent en manquer, le berger doit absolument y suppléer par du lait tiède quelconque, qu'il fera prendre à petites doses très-répétées, aux agneaux qui paroîtront en avoir besoin; quand les mères sont au pâturage, c'est l'instant de remarquer les agneaux qui manquent de lait.

Au bout d'un mois, le berger commencera à présenter aux agneaux une nourriture délicate, telle que du son de froment, ou de la farine d'avoine moulue. Il leur donnera ensuite des regains de sainfoin, de luzerne, de prés hauts; des feuilles d'ormeaux, de frêne, et autres arbres. La manière la plus simple de leur donner les feuillages, est d'en suspendre les bourrées à une corde qui, d'un bout,

s'élance à un piton placé à la poutre, et de l'autre présente un petit crochet de bois qui passe avec facilité sous le lien des feuillages ; les agneaux s'y attachent alors comme des vers à soie sur des feuilles de mûrier. Plus tard on leur donnera des pois de brebis non battus, de la vesce, de la lentille, enfin tout ce qu'on aura de meilleur pour eux. Les agneaux de toutes les races ont plus ou moins besoin de ce régime ; toutes ne s'abatardissent que par la misère et le défaut de soins dans l'enfance de leur progéniture. L'excès de la nourriture est cependant dangereux ; souvent il en résulte pour les agneaux un dévoiement qui les affoiblit ; une légère infusion d'écorce de chêne l'arrête, mais il ne faut pas l'employer dans les deux premiers jours du dévoiement. Quelques cultivateurs sont portés à gorger de nourriture leurs

agneaux, et semblent leur prodiguer ce qu'ils leur refusent dans le cours de leur existence. Il en résulte que les agneaux deviennent pansus, et périssent.

Les agneaux ne peuvent se passer de teter durant quatre ou cinq mois. Au bout de ce temps on peut les séparer de leurs mères. Tant qu'ils résident sous le même toit avec elles, et qu'ils ne les suivent pas au pâturage, il est nécessaire de veiller à ce qu'au retour elles les reçoivent sans confusion; pour y parvenir, voici le tour de force du maître-berger qu'on emploie, et dont je suis journellement témoin : quatre bergeries sont auprès les unes des autres, dans le même bâtiment; les mères de tout le troupeau, revenant du pâturage, s'empressent de se ranger à la porte de leur bergerie distincte; on fait sortir brusquement les agneaux de

l'une de ces bergeries, et les seules mères à qui cette bergerie appartient bêlent, s'agitent, s'écartent avec leurs agneaux, et après qu'ils ont teté, elles rentrent dans leur bergerie avec eux. Les autres mères restent immobiles, jusqu'à ce qu'à leur tour on fasse sortir leurs agneaux. Ceci prouve, quoique la bête à laine ait un instinct borné, qu'un bon berger sait lui faire contracter toutes les habitudes utiles. Cependant, pour prévenir les dangers de la confusion dans le troupeau, on imprime une marque particulière à chaque division des mères, et une marque semblable à leurs agneaux. Toutes les bêtes se mêleroient, par l'inadvertance des gardiens, que l'ordre se rétabliroit promptement. Rien n'est plus important, dans le sevrage, que de l'effectuer par gradation; tous les agneaux ne naissent pas le même

jour, tous ne sont pas également forts, tous ne doivent pas être sevrés en même temps; tous doivent être habitués peu à peu à se passer de lait et à se nourrir d'herbe.

Une fois sevrés, les agneaux mâles et femelles ne doivent plus revoir leurs mères; les deux sexes seront gardés séparément, sans quoi le développement des mâles nuiroit à celui des femelles. Dans un assemblage d'êtres de la même espèce, le plus fort vit aux dépens du plus foible.

Toute bergerie a nécessairement un emplacement pour y recevoir ses agneaux sevrés; mais un grand établissement a d'autres divisions à faire dans ses troupeaux. Il faut de plus qu'on y tienne séparément les beliers, les brebis mères, ou les antenoises dans le cas de le devenir; les

antenois, les antenoises, les agneaux mâles, et les agnelles. On peut tout au plus mettre ensemble les antenois et les agneaux mâles, et joindre les agnelles aux antenoises; d'où il suit que quatre gardiens sont indispensables à un établissement bien distribué. Un propriétaire qui connoît cet embarras, et qui possède plusieurs domaines à sa proximité, peut y placer diversement les sexes et les âges. Les moutons bistournés qui y seroient, ne présenteroient aucun inconvénient.

ARTICLE XVIII.

De la Tonte des laines.

Si la prospérité d'une bergerie repose, comme je l'ai déjà dit, sur une bonne progéniture, son produit le plus important pour les manu-

factures est la tonte : aussi la plus grande propreté doit la précéder et y présider.

La tonte est la suite de la maturité de la laine. Suivant nos usages, les mois de mai et de juin paroissent être pour toute la France l'époque de cette intéressante opération. Elle se fait de plusieurs manières : les tondeurs, armés de grands ciseaux, dépouillent les bêtes à laine, attachées par les pieds, et par les cornes si elles en ont, ou sur une table, à la manière de M. Daubenton, ou par terre, ou sur un tonneau, ou sur une forte planche au bout de laquelle deux d'entre eux se faisant face, sont assis. La bonne manière est celle où le tondeur et l'animal sont le plus à leur aise. Le meilleur tondeur n'est pas celui qui opère le plus vite ; c'est celui qui tond bien sans couper l'animal ; c'est celui qui

fait la coupe unie, et qui ne serre pas la peau de trop près par les ciseaux.

La toison sortant des mains du tondeur, sera pliée de manière que ses diverses parties se tiennent ; on la plie simplement en quatre sur elle-même, et on l'assujétit avec de la paille. Un autre usage non moins bon est, après l'avoir pliée en long et en large, de la contourner sans la déchirer, en lui donnant la forme et la solidité d'un turban. Ce que le marchand desire principalement, c'est que la toison soit dans sa force, sans ordure et sans humidité. Ce qu'on recommande en conséquence aux cultivateurs, autant pour la santé des troupeaux que pour la bonne foi des conventions, est de ne pas faire suer leurs bêtes à laine à l'approche de la tonte, dans des bergeries humides et trop fermées ; un troupeau

entier court le risque d'être victime de ce procédé aveugle ou malhonnête. Le suint est bon ; il est attaché surtout avec abondance à la laine fine, sur l'animal qui jouit d'une santé vigoureuse ; il prouve la bonne qualité de sa laine ; mais il en augmente le poids sans influer sur sa valeur, quand il n'est pas l'effet d'une transpiration naturelle.

La laine noire ou rousse a beaucoup moins de prix que la blanche, vu qu'elle ne prend pas toute espèce de teinture : elle doit donc être bannie de la tonte, à moins que le propriétaire n'en fasse un commerce particulier.

Le magasin de la laine n'est bien placé que dans un lieu très-sec, et qui ne soit pas trop ouvert. La laine qu'on y dépose sera couverte de toile, pour qu'elle conserve sa propreté.

Dans quelques établissemens, on ne tond pas les laines des agneaux; on croit que cette laine est une espèce de parasol utile dans les ardeurs de l'été, et qu'il diminue le nombre de ceux qui sont attaqués du tournis, par l'action des rayons du soleil sur leur crâne découvert; mais on a des preuves du contraire, et on invite les possesseurs de ces établissemens à faire tondre leurs agneaux, s'ils veulent améliorer leurs laines pour l'année suivante.

Après la tonte, le propriétaire a des soins particuliers à prendre de ses troupeaux pour leur conservation, surtout s'ils sont mérinos. Plus une toison est fine, tassée, et régulièrement détendue sur la surface du corps de l'animal, et plus il est prudent de le soustraire aux intempéries de l'air, quand on l'a dépouillé; les grandes chaleurs ne sont pas moins

à craindre que le froid passager, l'humidité, en un mot les variations fréquentes de l'atmosphère dans nos climats. La température la plus modérée est celle qui convient à la bête à laine les premiers jours de sa nudité. Il est donc à propos de régler les heures de la sortie du troupeau, de façon qu'il n'en soit pas incommodé. Quelques jours après, il n'est pas mal de le baigner, le bain le fortifie; mais il ne seroit pas sans danger s'il précédoit immédiatement la tonte. Tout cultivateur est à même de sentir quels peuvent être les mauvais effets d'une épaisse toison imbibée d'eau qui sèche sur le corps d'un animal auquel l'humidité est funeste, et qu'on a cherché à en préserver pendant tout le cours de l'année.

ARTICLE XIX.

De la Castraticn des Bêtes à laine, appelées moutons *et* moutonnes.

L'opération de la castration se fait en retranchant aux mâles les testicules, et aux femelles les ovaires. Il n'est pas d'artiste vétérinaire et d'affranchisseurs parcourant les campagnes, à qui cette opération ne soit familière; ainsi l'on ne s'appesantira pas sur elle, et on se contentera de dire que le retranchement des testicules des mâles a lieu par incision; ou qu'après les avoir bistournés, on les rend nuls par une ligature pratiquée au-dessus des bourses, qui comprime les testicules, les fait rentrer et se dessécher; on défait la ligature au bout de vingt-quatre heures. Cette opération est très-peu

dangereuse à tout âge ; elle ne l'est pas du tout dans la première année de la naissance de l'animal, pourvu que l'opération par incision ne se fasse pas à l'époque des grandes chaleurs. L'été est la saison d'y procéder; l'animal qui est opéré a besoin de repos et de nourriture délicate pendant quelques jours.

On mutile ainsi les bêtes à laine quand on les destine à être engraissées et livrées à la boucherie. Cette opération rend le goût de leur chair beaucoup meilleur ; mais c'est un faux préjugé que celui qui établit que les bêtes à laine ainsi dégradées augmentent en qualité de laine. Une brebis qui n'a pas fait d'agneau dans l'année, peut rendre, il est vrai, plus de laine qu'une mère ; par cas fortuit, une moutonne peut avoir le même avantage. Cependant l'expérience générale prouvera toujours

qu'un belier bien nourri offre une toison plus pesante qu'un mouton nourri comme le belier, de la même race, de la même taille, et du même âge.

ARTICLE XX.

De la manière d'engraisser les Moutons.

On engraisse les moutons et les moutonnes, soit avec du fourrage sec, soit à un bon pâturage. Les nourrit-on d'herbes vertes, les prés bas et humides, les herbes des bois, les chaumes après la moisson, le sain-foin, les luzernes, les trèfles, les ray-grass, les champs de navets, de choux, d'autres légumes substantiels, sont les meilleurs pâturages. Les engraisse-t-on à la bergerie, sept hectogrammes et demi (une livre et

demie) de bon foin aspergé d'eau salée, donné le soir et le matin ; et au milieu du jour un mélange composé d'avoine en grains, de farine d'orge, ou de son de froment, etc., et de légumes savoureux, sont une excellente nourriture, dont le succès est infaillible. Veut-on employer les deux manières, le vert et le sec, on commencera par le pâturage, et on finira par la bergerie. Il est à croire que l'emploi des deux manières rend la chair de l'animal plus salutaire et de meilleur goût que la seule nourriture sèche. On a remarqué que les moutons qui s'engraissent naturellement à l'herbe, dans les troupeaux de moutons maigres, ont une graisse plus blanche et une chair plus délicate que les autres. Ils s'engraissent en mangeant à leur appétit, sans être excités, ils doivent se mieux porter;

la surabondance de nourriture nuit à la santé et aux digestions.

ARTICLE XXI.

De l'Amputation des Cornes, de celle de la Queue, et de la Corne des pieds des Troupeaux.

J'ai encore à rechercher quelle est l'utilité de l'amputation des cornes chez les mérinos. Elle est utile, dit-on, sous le rapport d'empêcher les beliers en se battant, surtout dans le temps du rut, et de s'arracher des mèches de laine avec les pointes de leurs cornes. Ces motifs ne sont vrais qu'en partie, parce que la plus forte épaisseur des cornes reste sur la tête, et offre toujours le plus grand danger. Des personnes qui connoissent la parcimonie de la plupart des cultivateurs, ont pensé qu'ils débarras-

soient leurs beliers de cette large envergure, pour qu'ils occupent moins de place au râtelier. On ne peut se dissimuler qu'elle leur est nécessaire dans l'état sauvage, pour se défendre des animaux auxquels ils peuvent résister, et qu'elle leur est néanmoins utile dans l'état de domesticité, pour garder autour d'eux, au pâturage ou au râtelier, toute la nourriture dont ils ont besoin. D'autres personnes ont cru que l'on ne coupoit les cornes que parce qu'il y en avoit quelquefois de mal placées, et qui pouvoient donner le soupçon d'un reste de métisage. Dans le vrai, c'est un des traits les plus distinctifs de la race pure, quand elles sont grosses et bien placées, et c'est pour les mérinos un utile et bel ornement.

Quoi qu'il en soit de l'utilité ou de l'inutilité de faire ce retranchement, la meilleure manière d'y procéder est

de rompre les cornes peu de temps après leur naissance. On peut les scier aussi quand l'animal n'a qu'un an ; c'est un mal d'attendre que le belier soit plus âgé. Si l'amputation se faisoit alors trop près de la tête, l'effusion du sang seroit considérable, et affoibliroit beaucoup l'animal.

L'amputation de la queue tend à retrancher une partie souvent couverte d'une laine grossière, lorsque l'animal n'est pas tout à fait de race pure, et à rendre plus propres les *bêtes à laine* de toutes les races. Il est certain que dans l'état de domesticité où elles sont, cette amputation a ce dernier avantage ; cependant leur queue les garantissoit de la piqûre des mouches dans des parties très-sensibles, et la mère brebis s'en serviroit aussi pour se défendre contre l'attaque des agneaux étrangers et voleurs. Au reste, cette coutume étant

devenue presque générale, il n'y a plus rien à dire, sinon que l'amputation sera faite de manière que la portière de la femelle reste couverte, et qu'elle conserve trois nœuds de sa queue; deux nœuds sont suffisans pour les mâles. Il est des propriétaires qui croient utile de brûler, avec une plaque de fer rougie au feu et percée au milieu, la partie saignante qui reste de la queue à l'animal, après l'amputation. Ils pensent que le feu arrête le sang et fortifie les reins de la bête à laine amputée. Je ne répondrais pas que cette brûlure, qui est un mal ajouté à l'amputation, produisît l'effet qu'on lui suppose : la cendre, la sciure de bois, me paroissent suffire.

La plus indispensable de toutes les amputations ici décrites, est assurément celle de la corne des pieds trop alongée. On la fait pour l'ordinaire

à l'époque de la tonte, et quelquefois on est obligé de la renouveler une fois dans l'année, si le terrain que les bêtes à laine parcourent habituellement, est humide et flexible. La trop longue corne des pieds leur nuit ; c'est un défaut en effet de l'avoir tel ; il peut inspirer quelques doutes, bien ou mal fondés, sur la pureté de leur origine, la race mérinos étant ordinairement très-bien sabotée.

TABLE.

TABLEAU de progression, dans le cours de six années, d'un troupeau métis commencé avec six beliers de pure race mérinos et cent brebis de race commune, en supposant une réforme annuelle d'un 5e. des brebis, la naissance d'un nombre d'agneaux égal aux brebis, la déduction d'un 10e. de ces agneaux pour les pertes et accidens annuellement, et la vente des agneaux mâles à trois ans.

BREBIS.					AGNEAUX.					MOUTONS.		TOTAL
ANNÉES ou Remontes.	NOMBRE des brebis.	RÉFORME d'un 5e. des brebis.	ANTENOISES ou agneaux femelles de l'année précédente.	TOTAL des brebis et antenoises.	NAISSANCES des mâles.	NAISSANCES des femelles.	TOTAL des agneaux.	PERTE d'un 10e. des agneaux.	RESTE.	ANTENOIS ou agneaux mâles de l'année précédente.	VENTE des moutons.	du troupeau net.
1ere.	100	»	»	100	50	50	100	10	90	»	»	190
2e.	80	20	45	125	63	62	125	13	112	45	»	282
3e.	100	25	56	156	78	78	156	16	140	56	45	352
4e.	125	31	70	195	98	97	195	20	175	70	56	440
5e.	155	40	87	242	121	121	242	24	218	88	70	548
6e.	194	48	109	303	152	151	303	30	273	109	88	685
TOTAUX.	0	164	0	0	0	0	0	0	0	0	259	0

Il résulte de ce Tableau que, pendant le cours de six années, on aura réformé. 164 *brebis ;*

Qu'on aura vendu............... 259 *moutons ;*

Qu'on aura porté la masse de son troupeau à................... 685 *bêtes métis,*

dont le perfectionnement du lainage pourra être assimilé aux toisons de purs mérinos.

NOTA. Ce Tableau peut servir de modèle pour monter toutes sortes de troupeaux, soit en pure race mérinos ou autres espèces.

Le belier métis le plus parfait ne vaut jamais le mérinos le plus difforme.

La toison du belier mérinos pèse communément de 4 à 6 kilog. (8 à 12 l.)

Celle de la brebis, de................ 3 à 4.



